

15471/16

(OR. en)

PRESSE 69
PR CO 68

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3510^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 12 décembre 2016

Présidente **Federica Mogherini**
Haute représentante pour les affaires étrangères
et la sécurité

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 / 6319 Fax +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Relations UE-Afrique	4
République démocratique du Congo.....	5
Syrie	6
Migrations	7
En marge du Conseil	8
Cuba	8
Colombie.....	8

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Conclusions du Conseil sur le Soudan du Sud	9
– Conclusions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée	11
– Relations avec le Viêt Nam	12
– Troisième session du Conseil d'association UE-Ukraine	12
– République démocratique du Congo	12

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

- Mission d'observation de l'UE en Géorgie 12
- EUCAP Somalia et EUTM Somalia..... 12
- Groupements tactiques de l'UE 13

ÉCHANGES COMMERCIAUX

- Relations avec l'Ukraine 13

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Évaluation Schengen - Espagne 13
- Évaluation Schengen - Luxembourg 13

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**Relations UE-Afrique**

Une discussion sur les relations UE-Afrique a eu lieu dans le cadre de la session du Conseil. Les ministres ont examiné les priorités des relations de l'UE avec l'Afrique ainsi que la manière dont ces relations devraient évoluer compte tenu des nouveaux défis. Ils ont insisté sur le fait que la coopération et le dialogue avec l'Afrique demeurent essentiels pour prévenir les conflits, favoriser la sécurité des populations, s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et gérer les flux migratoires. Si la coopération au développement reste un aspect essentiel de la coopération de l'UE en Afrique, les ministres ont également souligné l'importance des relations économiques et des investissements et la nécessité de contribuer à la création d'emplois. Les ministres ont également insisté sur la nécessité de poursuivre les travaux en matière de gouvernance, de démocratie, de droits de l'homme ainsi que sur les aspects connexes de la participation - notamment de la société civile et des femmes - au processus décisionnel.

Les ministres ont noté qu'il importe de sensibiliser la jeunesse africaine, d'autant que la jeunesse sera le thème du prochain sommet Afrique-UE qui se tiendra à l'automne 2017. Faire participer les jeunes africains et européens au processus de préparation du sommet sera déterminant pour la réussite de celui-ci.

Les débats orienteront la future communication conjointe en faveur d'une nouvelle dynamique pour le partenariat Afrique-UE, qui devrait être présentée en avril 2017 par la haute représentante et la Commission européenne. Le Conseil reviendra sur la question des relations UE-Afrique après la publication de la communication conjointe et avant la tenue du sommet Afrique-UE.

La haute représentante a clos le débat en soulignant la nécessité de poursuivre les travaux avec les partenaires africains dans un esprit de partenariat, sur des sujets présentant un intérêt pour l'UE et sur des sujets présentant un intérêt pour les partenaires africains, dans un effort conjoint des institutions de l'UE et des États membres.

[Déclaration du 4^e sommet UE-Afrique, 2 et 3 avril 2014](#)

[Feuille de route UE-Afrique 2014-2017, 2 et 3 avril 2014](#)

[Les relations UE-Afrique](#)

République démocratique du Congo

Le Conseil a adopté des mesures restrictives en matière de déplacements et un gel des avoirs à l'égard de sept personnes occupant des **postes à responsabilités dans la chaîne de commandement des auteurs de violences**, avec effet immédiat. Les ministres des affaires étrangères, réunis au sein du Conseil de l'Union européenne, ont discuté des derniers développements dans le pays. Les États membres se sont accordés sur une déclaration sur la situation en RDC.

Déclaration de l'UE sur la situation en République démocratique du Congo

"L'Union européenne et ses États membres sont gravement préoccupés par la situation politique en République démocratique du Congo (RDC). Le 19 décembre, date qui marque l'échéance constitutionnelle du mandat du président Kabila, reste lourd d'incertitudes et de risques, après les récents épisodes de répression et de violations des droits fondamentaux. Le nouveau gouvernement qui sera en place après cette date doit fonder sa légitimité sur un cadre politique défini de manière claire et inclusive, faute de quoi les relations avec l'Union européenne en seront affectées.

Des efforts ont été déployés afin de rapprocher les positions et parvenir à un accord inclusif sur une transition menant le pays vers des élections pacifiques et crédibles dans les plus brefs délais, conformément à la Constitution de la RDC et à la résolution 2277 (2016) du Conseil de Sécurité des Nations unies.

L'Union européenne a soutenu ces initiatives et notamment la médiation en cours de la Conférence des évêques catholiques de la RDC. Elle invite tous les acteurs politiques, tant du côté du gouvernement que de l'opposition, à entendre son appel à assumer leurs responsabilités, à faire preuve de bonne volonté, et à se saisir pleinement de ses bons offices. Elle salue le rôle constructif joué par les organisations régionales et d'autres pays de la région, notamment l'Angola et la République du Congo, afin de trouver une solution pacifique.

En vue de l'échéance du 19 décembre, l'Union européenne appelle donc les Congolais à faire preuve de retenue et à privilégier la voie du dialogue en récusant toute violence.

Les violences qui ont causé la mort d'au moins cinquante personnes les 19 et 20 septembre à Kinshasa constituent de graves violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, attestées par plusieurs observateurs y compris le bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme. L'Union européenne s'est engagée, dans les conclusions du Conseil du 23 mai puis du 17 octobre, à adopter des mesures restrictives à l'encontre des responsables de telles exactions et de ceux qui feraient obstacle à une solution pacifique et consensuelle de la crise en RDC.

Par conséquent, le Conseil des affaires étrangères de l'UE a pris la décision aujourd'hui d'imposer des mesures restrictives à l'égard de sept individus qui occupent des postes à responsabilités dans la chaîne de commandement des forces de sécurité congolaises qui ont fait un usage disproportionné de la force.

L'Union européenne appelle le gouvernement de la RDC à coopérer à une enquête transparente et indépendante ayant pour objectif de traduire en justice les responsables de ces violences. Elle appelle en outre à respecter pleinement les droits fondamentaux, et notamment la liberté d'expression, de réunion et de la presse.

L'Union européenne suivra avec une attention accrue l'évolution politique cruciale que connaîtra la RDC dans les prochaines semaines. Dans ce contexte, des mesures restrictives supplémentaires pourront être envisagées en cas de nouvelles violences ou d'obstruction du processus politique."

Parmi les personnes soumises à une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et à un gel des avoirs figurent notamment:

- quatre membres de la garde républicaine, de l'armée ou de la police congolaise ayant contribué, en les planifiant, en les dirigeant ou en les commettant, à des actes constituant de **graves violations des droits de l'homme** en RDC;
- trois hauts responsables et personnes d'influence **faisant obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique** en vue de la tenue d'élections en RDC, notamment par des actes de violence, de répression ou d'incitation à la violence, ou des actions portant atteinte à l'État de droit;

Les noms des personnes concernées et les raisons qui ont amené le Conseil à les inscrire sur la liste figurent au Journal officiel du 12 décembre 2016. Les mesures restrictives entrent en vigueur immédiatement.

[Journal officiel du 12 décembre 2016](#)

[Conclusions du Conseil sur la République démocratique du Congo](#)

[L'adoption de mesures restrictives de l'UE - les "sanctions"](#)

Syrie

Au cours du déjeuner, les ministres se sont penchés sur la situation en Syrie, et notamment à Alep, au vu des récents développements. La haute représentante a souligné le large consensus exprimé par l'ensemble des États membres quant à la nécessité de protéger les civils et de garantir l'accès de l'aide humanitaire sur l'ensemble du territoire syrien.

Migrations

Les ministres ont examiné les questions migratoires dans la perspective du Conseil européen du 15 décembre, qui fera le point sur les derniers développements de la politique migratoire de l'UE. Le Conseil a poursuivi les débats menés lors du Conseil des affaires étrangères du 17 octobre et du Conseil des affaires étrangères (Développement) du 28 novembre. Le Conseil a dressé le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne l'approche fondée sur un cadre de partenariat et les pactes par pays avec les cinq pays prioritaires que sont le Mali, le Niger, le Sénégal, le Nigeria et l'Éthiopie. Cette approche livre ses premiers résultats tangibles. Les ministres ont également discuté de la mise en œuvre des engagements de La Valette dans la perspective de la réunion des hauts fonctionnaires qui se déroulera à Malte en février prochain sous les auspices de la présidence tournante. La Commission a fait savoir au Conseil que 64 actions, d'un montant d'un milliard d'euros, ont à ce jour été approuvées au titre du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique.

Les ministres des affaires étrangères ont pris acte des travaux en cours concernant le plan d'investissement extérieur proposé, y compris le Fonds européen pour le développement durable (EFSD). Le Conseil devrait adopter sa position de négociation concernant le règlement EFSD le 13 décembre 2016. Le Fonds contribuera à traiter les causes profondes des migrations, en créant des perspectives d'emploi, en encourageant les investissements et en facilitant le développement durable dans les pays partenaires.

[Fonds européen pour le développement durable: le Conseil arrête sa position de négociation](#)

[Trouver des solutions aux pressions migratoires](#)

En marge du Conseil

Cuba

La haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini, les ministres des affaires étrangères de l'UE et le ministre cubain des affaires étrangères, M. Bruno Rodríguez Parrilla, ont signé l'accord de dialogue politique et de coopération, premier accord jamais signé entre l'UE et Cuba.

L'accord prévoit un dialogue politique renforcé, une amélioration de la coopération bilatérale et l'élaboration d'une action commune dans les enceintes multilatérales. Il accompagnera le processus de transition de l'économie et de la société cubaines. Il favorise le dialogue et la coopération afin d'encourager le développement durable, la démocratie et les droits de l'homme et de trouver des solutions communes aux défis mondiaux.

[Relations UE-Cuba: le Conseil ouvre un nouveau chapitre - communiqué de presse du 6 décembre 2016](#)

[Relations UE-Cuba](#)

[Délégation de l'Union européenne à Cuba](#)

Colombie

À l'issue de la session du Conseil, les ministres ont eu une discussion informelle avec le président colombien, Juan Manuel Santos. L'UE et les États membres participants ont ensuite signé l'accord constitutif du Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie.

La signature a eu lieu en présence de Federica Mogherini, haute représentante de l'Union, et de Juan Manuel Santos, président de la Colombie. L'accord a été signé par la Commission européenne et les 19 États membres participants: l'Allemagne, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

Le Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie fait partie d'une enveloppe globale de près de 600 millions d'euros visant à soutenir les efforts de consolidation de la paix après le conflit déployés par la Colombie. En dehors du Fonds fiduciaire, le soutien apporté par l'UE à la Colombie consiste en des mesures à court et moyen terme prenant la forme de prêts, d'assistance technique et d'aides. Ce soutien passe notamment par un fonds de coopération financé à partir de l'instrument de financement de la coopération au développement (67 millions d'euros pour la période 2014-2017) et de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (28 millions d'euros) et destiné à appuyer le plan de réaction rapide du gouvernement colombien, ainsi que par des prêts proposés par la Banque européenne d'investissement (400 millions d'euros).

[Communiqué de presse de la Commission européenne sur le Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Colombie \(SEAE\)](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Conclusions du Conseil sur le Soudan du Sud

Le Conseil a adopté les conclusions ci-après sur le Soudan du Sud:

- "1. L'UE est profondément préoccupée par l'évolution de la situation au Soudan du Sud. Le secrétaire général des Nations unies a prévenu que le Soudan du Sud se trouvait au bord du gouffre et qu'un désastre était peut-être imminent. Le conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide a appelé l'attention sur l'escalade de la violence fondée sur des critères ethniques et sur la possibilité d'un génocide. Alors que toutes les parties se préparent à de nouvelles campagnes militaires avec le début de la saison sèche, le temps manque pour trouver une solution. Les dirigeants politiques et militaires ont maintenant une ultime chance d'éviter que la guerre ne reprenne, d'épargner de nouvelles souffrances à leurs populations et de parvenir à un règlement politique équitable et inclusif de leurs différends. L'UE appelle toutes les parties à déposer les armes et à prendre des mesures décisives pour mettre fin à la violence.

2. L'ampleur et l'intensité des combats opposant l'armée populaire de libération du Soudan, l'armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les groupes armés s'accroissent, faisant peser un risque de fragmentation totale sur le Soudan du Sud. Des actes de violence atroces, souvent motivés par des critères ethniques, sont actuellement commis dans de nombreuses régions du pays: meurtres et mutilations de civils, privation de nourriture, viols et autres formes de violence sexuelle, recrutement et utilisation d'enfants soldats ainsi qu'attaques contre des écoles, des hôpitaux et des travailleurs humanitaires. Les violences sexuelles et sexistes sont utilisées de façon répétée comme armes de guerre. Les discours incendiaires, tenus tant par le gouvernement que par l'opposition, attisent les animosités ethniques. Le gouvernement d'union nationale de transition restreint fortement les libertés fondamentales et exerce sans relâche une pression sur la société civile et les médias. L'UE appelle le gouvernement de transition à assumer la responsabilité qui lui incombe de protéger les civils et exhorte toutes les parties à respecter strictement leurs obligations au titre du droit international et à mettre un terme aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire au Soudan du Sud.

3. La situation humanitaire n'a jamais été aussi grave depuis l'accès du pays à l'indépendance, il y a cinq ans. Quelque six millions de personnes seraient en situation de détresse humanitaire. Près d'un million et demi de réfugiés ont cherché protection dans les pays voisins et des milliers de personnes font de même chaque jour, augmentant ainsi de façon dramatique la pression sur les ressources et les conditions de vie dans les pays d'accueil.

Près de deux millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et survivent souvent dans des conditions effroyables ou dans des sites de protection des civils des Nations unies, qui demeurent extrêmement vulnérables aux attaques. La mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) doit pouvoir exercer sans entrave son mandat en ce qui concerne les sites de protection des civils. Les restrictions d'accès et les violences continuent de faire obstacle aux opérations humanitaires. Depuis le début du conflit en décembre 2013, soixante-sept travailleurs humanitaires ont été tués et les restrictions croissantes visant l'accès de l'aide humanitaire sont très préoccupantes. Près de cinq millions de personnes se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire. La famine menace si une aide humanitaire n'est pas fournie aux personnes qui en ont besoin. La crise humanitaire est encore renforcée par la situation économique désastreuse dans laquelle se trouve le Soudan du Sud. L'UE demande instamment à toutes les parties de permettre et de faire en sorte que l'aide humanitaire soit apportée dans sa totalité, en toute sécurité et sans entrave à toutes les personnes qui sont dans le besoin, conformément au droit humanitaire international. Cette aide est déterminante pour sauver des vies. L'UE a fourni une aide humanitaire importante au Soudan du Sud et aux pays voisins qui accueillent avec générosité les personnes fuyant les violences. Elle continuera à le faire.

4. Il ne peut y avoir de solution militaire aux divisions qui règnent au Soudan du Sud. L'UE appelle toutes les parties à respecter totalement le cessez-le-feu et à dénoncer tout discours incitant à la haine ethnique. La MINUSS doit pouvoir exercer son mandat pleinement et sans entrave. La force régionale de protection doit être rapidement mise sur pied et déployée, comme le prévoit la résolution 2304 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies. Toutes les parties doivent être associées à un processus politique inclusif, sur la base de l'accord de règlement du conflit de 2015. Le gouvernement d'union nationale de transition doit mettre en œuvre, immédiatement et dans leur intégralité, les engagements qu'il a pris dans le communiqué conjoint établi avec le Conseil de sécurité le 4 septembre 2016.
5. L'UE exhorte toutes les parties sud-soudanaises à collaborer de toute urgence et de manière constructive avec les Nations unies, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et ses partenaires internationaux (IGAD Plus), l'Union africaine et la Commission mixte de suivi et d'évaluation, afin de résoudre la crise. L'UE continuera à appliquer son propre embargo sur les armes et invite instamment le Conseil de sécurité des Nations unies à imposer un embargo des Nations unies sur les armes. Les pays de la région et la communauté internationale devraient tout mettre en œuvre à cette fin. L'UE réaffirme qu'elle demeure prête à imposer d'autres mesures restrictives autonomes à toute personne qui fait obstacle au processus de paix et aux institutions chargées de sa mise en œuvre, qui entrave l'exécution du mandat de la MINUSS, qui empêche les acteurs de s'acquitter de leurs devoirs humanitaires, qui incite à la haine ethnique ou qui donne l'ordre de commettre ou commet elle-même des atrocités contre des civils. L'UE appelle l'Union africaine à progresser le plus rapidement possible dans la mise en œuvre des mesures en faveur de la justice et de l'obligation de rendre des comptes prévues par l'accord de règlement du conflit de 2015, notamment la constitution du tribunal mixte pour le Soudan du Sud, et insiste sur le fait qu'elle soutiendra les efforts destinés à veiller à ce que toute personne donnant l'ordre de commettre, ou commettant elle-même, des actes criminels de violence en violation du droit international ou du droit sud-soudanais applicable doive rendre compte de ses actes devant un tribunal."

Conclusions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes sur la République populaire démocratique de Corée:

- "1. Le Conseil condamne fermement les essais nucléaires et les multiples lancements de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée (RPDC) en 2016. Ceux-ci représentent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et portent atteinte au régime mondial de non-prolifération et de désarmement, dont l'UE est un fervent défenseur depuis des dizaines d'années. Les activités nucléaires et celles liées aux missiles balistiques menées actuellement par la RPDC constituent une violation manifeste de ses obligations internationales découlant de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la résolution 2270 (2016), qui impose de nouvelles sanctions à la RPDC à la suite de son quatrième essai nucléaire le 6 janvier 2016.
2. Le Conseil souligne que ces actes irresponsables et illégaux exacerbent les tensions dans la péninsule coréenne au détriment de tous. Il s'inquiète de voir la RPDC développer son armement nucléaire, ce qui ne peut qu'aggraver sérieusement la situation en matière de sécurité en Asie et ailleurs. Ces actes soulignent en outre la nécessité de l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).
3. Le Conseil appelle de nouveau la RPDC à renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale, notamment dans le cadre des pourparlers à six, et à mettre fin à ses provocations.
4. Le Conseil constate avec une vive préoccupation que la RPDC détourne ses ressources vers le développement de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, sans considération de la situation humanitaire et des graves difficultés auxquelles est confrontée la population de la RPDC.
5. Le Conseil exhorte la RPDC à respecter l'ensemble de ses obligations internationales, à abandonner totalement et de façon vérifiable et irréversible ses programmes d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive d'un autre type ainsi que ses programmes de missiles nucléaires et balistiques existants, et à mettre fin immédiatement à toutes ses activités connexes.
6. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil se félicite que le Conseil de sécurité des Nations unies ait adopté à l'unanimité la résolution 2321 (2016) condamnant le cinquième essai nucléaire effectué par la RPDC le 9 septembre 2016 et imposant de nouvelles mesures restrictives. Il est disposé à renforcer la coordination avec les partenaires internationaux en ce qui concerne la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.
7. Le Conseil rappelle que l'Union est déterminée à lutter contre la prolifération et il entend continuer d'œuvrer sans réserve à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, y compris en envisageant de nouvelles mesures restrictives."

Relations avec le Viêt Nam

Le Conseil a adopté un protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'UE et le Viêt Nam, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'UE.

Troisième session du Conseil d'association UE-Ukraine

Le Conseil a approuvé la position de l'UE en vue de la troisième session du Conseil d'association UE-Ukraine qui se tiendra à Bruxelles le 19 décembre 2016.

République démocratique du Congo

Cf. points "B".

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Mission d'observation de l'UE en Géorgie

Le Conseil a prorogé le mandat de la mission d'observation de l'UE en Géorgie, EUMM Georgia, pour une nouvelle période de deux ans (jusqu'au 14 décembre 2018) et a alloué à la mission un budget de 18 millions d'euros pour la période allant du 15 décembre 2016 au 14 décembre 2017.

[Voir le communiqué de presse.](#)

EUCAP Somalia et EUTM Somalia

Le Conseil a prorogé jusqu'au 31 décembre 2018 le mandat de ses deux missions PSDC en Somalie, à savoir la mission civile de renforcement des capacités, EUCAP, et la mission de formation militaire, EUTM. Le Conseil a renommé la mission visant au renforcement des capacités en Somalie, qui s'appelait EUCAP Nestor, "EUCAP Somalia".

L'objectif de la mission EUCAP Somalia est d'aider la Somalie à renforcer ses capacités en matière de sûreté maritime afin de faire respecter plus efficacement le droit maritime. La mission militaire de l'UE EUTM Somalia contribue à renforcer les capacités de l'armée nationale somalienne.

[Voir le communiqué de presse.](#)

Grouperments tactiques de l'UE

Le Conseil a renouvelé pour deux ans, jusqu'en décembre 2018, la déclaration du Conseil sur le financement commun du déploiement des grouperments tactiques de l'UE. Par cette déclaration, le Conseil s'engage à prendre en charge, dans les limites prévues, le transport stratégique des grouperments tactiques s'ils sont déployés à bref délai.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

Relations avec l'Ukraine

Le Conseil a adopté la position à prendre par l'UE au sein du comité d'association dans sa configuration "Commerce" institué par l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine à propos de l'actualisation des annexes XXI-A à XXI-P concernant le rapprochement réglementaire dans le domaine des marchés publics. Il s'agit là d'une mise à jour technique nécessaire à la mise en œuvre de l'accord de libre-échange approfondi et complet.

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Évaluation Schengen - Espagne

Le Conseil a adopté une décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation visant à remédier aux insuffisances constatées lors de l'évaluation pour 2015 de l'application, par l'Espagne, de l'acquis de Schengen dans le domaine des frontières extérieures (port d'Algésiras) (doc. [15482/16](#)).

Évaluation Schengen - Luxembourg

Le Conseil a adopté une décision d'exécution arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés dans l'évaluation de 2016 de l'application, par le Luxembourg, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique de retour (doc. [15483/16](#)).
